

Le conseil de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds siège en séance ordinaire ce lundi 4 mai 2020 à 19h30 par téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

MESDAMES : Andréa Gosselin ET Cindy Grenier

MESSIEURS : Marc-André Routhier, Alexandre Malette, René Breton, Roger Cyr.

Sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Assiste également à la séance, par téléconférence : Mme Sonia Tardif /directrice générale et secrétaire-trésorière et M. Éric Guay responsable des services techniques.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 avril 2020.
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du directeur des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

11. Édifice Moreau Lapointe-mise en vente par un courtier immobilier

TRANSPORT

12. Renouvellement de la location de l'entrepôt situé sur la route 271 Sud (Serge Payeur)
13. Offre de services-lettrage pour le tracteur New Holland

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

14. Règlement de sécurité publique concernant la garde de chiens.
15. Rapport Grobec-relevé des installations sanitaires

AMÉNAGEMENT. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16. Vente aux enchères rue des Prés nord -ouverture de la période de vente

LOISIRS ET CULTURE

17. Statue du Sacré Cœur -intersection rue principale & route des Chutes

DIVERS

18. Offre de services pour une caractérisation des sols au 405, rue principale (projet de construction d'une bibliothèque).

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est :

128-05-20

Proposé par Mme Cindy Grenier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTION DES MINUTES DU 6 AVRIL 2020

129-05-19

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton .et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

M. Chabot en fait le suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

130-05-20

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	17 083.71\$
Incendie :	3 957.42
Sécurité :	247.55
Voirie :	32 310.49
Hygiène du milieu :	11 439.91
Santé :	7 124.00
Urbanisme :	42.00
Loisirs :	9 205.95
Salaires :	18 949.71

TOTAL	100 360.74 \$
--------------	----------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

131-05-20

Proposé par M. René Breton et appuyé par Mme Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Monsieur Chabot a fait un résumé de la séance des maires tenue en avril.

RAPPORT DES CONSEILLERS

RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Il a été fait par M. Éric Guay.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ÉDIFICE MOREAU LAPOINTE-MISE EN VENTE PAR UN COURTIER IMMOBILIER

Ce point sera discuté ultérieurement.

TRANSPORT

RENOUVELLEMENT DE LA LOCATION DE L'ENTREPÔT SITUÉ SUR LA ROUTE 271 SUD (SERGE PAYEUR)

ATTENDU QUE la municipalité a procédé au nettoyage de l'entrepôt qu'elle louait sur la route 271 Sud et que cet espace n'est plus nécessaire à nos besoins actuels;

132-05-20

Proposé par René Breton et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité informe monsieur Serge Payeur qu'elle met fin à son entente de location de l'entrepôt à compter du 1er juin 2020.

OFFRE DE SERVICES-LETTRAGE POUR LE TRACTEUR NEW HOLLAND

133-05-20

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande des prix à Imprimerie Commerciale de Thetford Mines et à Impression JKL de Saint-Agapit.

Que la commande soit passée au plus bas soumissionnaire.

FAIT À NOTER : M. Marc-André Routhier se retire des délibérations.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE CONCERNANT LA GARDE DE CHIENS

Ce point sera discuté ultérieurement.

RAPPORT GROBEC-RELEVÉ DES INSTALLATIONS SANITAIRES

Pour les propriétaires concernées ; l'échéance du 1er juillet 2020 pour remettre à la municipalité une étude de caractérisation du site et du terrain **est reportée au 31 octobre 2020** et l'échéance du 31 octobre 2020 pour les travaux de mise en place d'une nouvelle installation septique **est reportée au 30 JUIN 2021**.

AMÉNAGEMENT. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

VENTE AUX ENCHÈRES RUE DES PRÉS NORD -OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VENTE

ATTENDU QUE le nouveau développement résidentiel municipal sis sur la rue des Prés Nord (3 terrains);

ATTENDU l'ajout du terrain vacant de la municipalité sur la rue Dion portant le numéro de lot # 4 449 073;

ATTENDU les quatre (4) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouvelles familles dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

134-05-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 5 mai 2020 10h00** pour la vente de ces quatre (4) terrains résidentiels sis dans le nouveau développement situé sur la rue des Prés Nord ainsi que la rue Dion ;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'un avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;
QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 21 mai 2020, 16h00.**

LOISIRS ET CULTURE

STATUE DU SACRÉ CŒUR -INTERSECTION RUE PRINCIPALE & ROUTE DES CHUTES

Ce point sera discuté ultérieurement.

DIVERS

OFFRE DE SERVICES POUR UNE CARACTÉRISATION DES SOLS AU 405, RUE PRINCIPALE (PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE)

135-05-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité mandate madame Sylvie Lessard consultante en environnement pour faire une caractérisation des sols au 405, rue principale s'il y a une exigence du ministère de la Culture en ce sens pour donner suite à la demande d'aide financière pour le projet de construction de la bibliothèque.

LEVÉE DE LA SÉANCE

136-05-20

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h15.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Philippe Chabot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Chabot, maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif
Directrice générale et secrétaire-trésorière